Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Mireille Hurlin le 19 août 2022

Michel Terrisse, maire d'Althen-des-Paluds, 'Impossible d'obtenir des financements à taux fixes !'



Michel Terrisse, le maire d'Althen-des-Paluds n'arrive pas à obtenir des financements à taux fixes pour engager des investissements sur sa commune. En cause ? Le rejet des prêts de certaines collectivités par les établissements bancaires pour cause de taux d'usure trop bas. Conséquences ? Les investissements des collectivités territoriales sont à l'arrêt. Fâché, l'édile décide de saisir le Député de la 3e circonscription, les Sénateurs, l'Association des Maires de France, l'Association des Maires de Vaucluse et l'Association des Maires Ruraux de Vaucluse sur le problème. Comme lui d' autres maires se sentent dans l'impasse.

«Aujourd'hui, nous ne pouvons plus nous faire financer à taux fixe, relate Michel Terrisse, maire d'Althen-des-Paluds. Pourquoi ? Parce que le calcul du taux de l'usure se fait sur trimestre -1. Or, nous subissons une forte et rapide remontée du taux d'inflation et des taux des prêts bancaires. Le taux

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Ecrit par Mireille Hurlin le 19 août 2022

d'usure est devenu plus faible que ce que les banques doivent appliquer, leur taux de refinancement ayant augmenté. Si elles ajoutent leur marge plus les assurances qui entrent dans le TEG (taux effectif global), les banques sont au-dessus du taux d'usure et ne peuvent donc pas prêter à taux fixe, mais à taux variable. »

Les taux d'emprunt ? Sur le long terme ça change tout !
« Par exemple, la Caisse d'Épargne prête à Althen-des-Paluds à 2% + sa marge à 0,5 ce qui fait un prêt à 2,50% pour un emprunt sur 30 à 40 ans, sauf qu'il y a 3,4, mois en arrière, le taux de prêt bancaire était à 1,30%, et cela change tout, analyse l'ancien banquier. Or, les banques ne veulent pas proposer de crédit à taux variable 'capé' c'est-à-dire avec un taux maximum qui ne serait pas dépassé. Nous collectivités, sommes un peu coincées car pour investir, nous sommes obligées d'emprunter et ne voulons pas prendre le risque d'un taux variable.»

Agrandissement de l'accueil de loisir, du restaurant et de la cuisine
«Nous avons actuellement un projet qui se monte à un peu plus 1,8M€, qui nécessite d'emprunter 800 000€ pour boucler le plan de financement. Je vais donc accepter le taux de la Caisse d'Épargne qui est à 2,50%. Ce sera pour financer l'agrandissement de l'accueil de loisirs, la démolition-reconstruction du restaurant scolaire et la cuisine qui sera elle-aussi agrandie et mise aux normes CSCCT (Commission santé, sécurité et conditions de travail) et 'marche en avant' (Ndlr : démarche qualitative de l'hygiène où les produits sains ne croisent pas les produits souillés de la fabrication des repas jusqu'à leur consommation).»

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !